

**Intervention de F. Delcambre
au conseil municipal du 28 avril 2014**

POINT 2. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION. — Je fais partie des Soiséens qui trouvent qu'à Soisy les impôts sont élevés. Pour en juger je retiendrai volontiers la notion de « ménage » qui est couramment utilisée et compréhensible par tout le monde. Surtout je me réfère à un tableau paru dans *le Parisien* il y a quelques mois qui indiquait que Soisy était la 2^e ville la plus chère du Val-d'Oise pour la taxe d'habitation. Comme vous n'avez pas démenti, je considère jusqu'à nouvel ordre que ces chiffres sont exacts.

Cependant, il faut bien assurer les recettes du budget qui vient d'être voté même si je ne partage pas les choix budgétaires qui ont été faits, et donc je m'abstiendrai sur le vote des taux.